

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Réunion ordinaire du mardi 14 décembre 2021**

L'an deux mil vingt et un le quatorze du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais les Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**22 présents + 3 pouvoirs (25 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**3 pouvoirs :**

- ✓ Sylvie NOBLET-HORTET a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Alain JEZEQUEL
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Mathias DIXNEUF

**Excusés :** Dominique BARREAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Monique NOLOT, Françoise RICHARD

**Absente :** Maryse BARIGAULT

**Frédéric PARTHENAY a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mercredi 08 décembre

## **MEDIATHEQUE Projet culturel à destination de la jeunesse 2022**

Considérant le projet culturel de la médiathèque présenté,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Autorise le projet culturel de la médiathèque pour l'année 2022 d'un montant estimé à 6000€,
- ✓ Sollicite les partenaires financiers, Département des Deux-Sèvres, Médiathèque départementale des Deux-Sèvres, Région Nouvelle Aquitaine et DRAC.
- ✓ Autorise le président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tout document afférent

A Airvault, le 14 décembre 2021  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20211216-416-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-12-2021

Publication le : 16-12-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48